

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:

FINELEC SA, Sion
2.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:

Elektro-Material AG, Zürich
3.

Contrat de fusion du:

23.06.2006
4.

Echéance de préavis des créances:

30.09.2006
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Elektro-Material AG, Heinrichstrasse 200, 8005 Zürich
6.

Indication: Les créanciers du sujet reprenant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art.25 Lfus.
7.

Remarques: Fusion simplifiée selon article 23 et suivants Lfus. Les actifs et passifs de la société sont repris avec effet rétroactif au 1er janvier 2006 par succession universelle par la société FINELEC SA à Sion. La société Elektro-Material AG est dissoute du fait de la fusion.
- Bénédict de Candolle, Notaire

1206 Genève
- (03480638)